

L'écho d'octobre

Edito

Fête de la Fressure à Réaumur

Le CAREA remet le couvert et vous convie à la **Fête de la Fressure** le **samedi 5 novembre** prochain à la **salle Ferchault de Réaumur**. Les membres de l'association du Cercle des Amis de Réaumur (le savant), confectionnent tous les ans, et depuis plus de 35 ans, leur fressure à l'ancienne. Pas moins de 1 tonne de fressure va être lentement brassée par les bénévoles de l'association.

Au programme : vente de barquettes et repas animé. Nous aurons plaisir à vous accueillir pour le déjeuner à 12h30 et le dîner à 20h.

Jules la Tendresse, nous transportera en chansons durant les deux repas – Nous le retrouverons avec plaisir !

Vous ne pouvez pas venir au repas, vous préférez vous régaler chez vous ou simplement en profiter plus longtemps ?

Réservez vos barquettes de fressure à l'ancienne !

Elles sont à retirer le 5 novembre de 9h à 23h ou le 6 au matin (de 9h à 12h), salle Ferchault.



Flash Info les horaires

La Mairie :

Du lundi au jeudi de
9h30 à 12h15

et le vendredi de 14h à 18h

La mairie sera fermée le
lundi 31 octobre

L'Agence Postale Communale :

Du lundi au vendredi de
13h45 - 16h30

le mercredi : 10h30 – 12h
et 13h45 – 16h30

La bibliothèque :

Mercredi et samedi de
10h30 à 12h



Le Mot du Maire ...

Une nouvelle antenne relais !

En janvier 2018, le gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les français. Réaumur et la Meilleraie-Tillay sont concernés par l'arrêté du 21/12/2021, définissant la liste des zones à couvrir par les opérateurs.

Pour permettre une couverture totale de téléphonie mobile, l'opérateur Free a été retenu pour installer une antenne mutualisée aux 4 opérateurs sur la commune de Réaumur et sur la commune de la Meilleraie-Tillay.

L'antenne de la Meilleraie-Tillay va être installée au Gast-Potard de Réaumur. Pour celle de Réaumur, le site de la Guindremière a été fléché par l'antenne. Des démarches sont en cours avec les propriétaires et exploitants.

Un dossier d'information est à disposition et consultable en mairie.

**Permanence d'information,
par l'opérateur FREE, le mardi 25 octobre
de 10h à 12h30 à la mairie**

Infos municipales

↳ Service public d'assainissement collectif

Le conseil municipal a pris acte du rapport relatif au prix et à la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif 2021, service géré par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.

↳ Numérotation de voirie – Impasse du Sacré Cœur

Une parcelle située dans l'impasse du Sacré Cœur, n'avait pas de numéro de voirie, le numéro 1, lui a été attribué.

↳ Terrain multisports

Une aide va être sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre du programme « Fonds de soutien à la ruralité » pour la création d'un terrain multisports, rue du Stade.

↳ Tarifs de location des salles

Le conseil décide de maintenir le prix actuel pour les locations des salles en 2023 ainsi que pour le réveillon de la St Sylvestre.

↳ Commission bâtiments

Les travaux des deux locatifs de la Cité du Sacré Cœur sont commencés, la fin du chantier est prévue pour juillet-septembre 2023.

↳ Commission voirie

Travaux de voirie : une réunion a lieu avec les riverains le 3 octobre, l'entreprise Charier TP et la SAET étaient présents. Les travaux vont débuter le 17 octobre. Le montant alloué à l'entreprise CHARIER est de 555 139,99 TTC.

Rond-Point, Route de Mouilleron : les entreprises Vincent TP et Babylone avec la collaboration des agents techniques ont travaillé à l'aménagement du rond-point. Il est presque terminé, la pelouse va être semée et un hôtel à insectes va y être installé.

Fibre : Une rencontre a eu lieu avec le prestataire pour faire le point sur les zones à élaguer pour le passage de la fibre. Des courriers vont prochainement être envoyés aux propriétaires ou locataires des parcelles à élaguer.



↳ Commission communication

La commission s'est réunie pour faire le point sur les résultats de l'enquête menée en juillet sur l'écho. L'analyse des réponses des 64 participants montre le souhait de vouloir recevoir l'écho mensuellement en format papier. Un travail va donc être mené sur la présentation, mais le contenu sera identique. Dans l'enquête une question portait sur un nouveau nom pour l'écho, 3 noms ont été cités plusieurs fois : Réau'Actu, Com' à Réaumur et Réau'Echo. Les conseillers ont donc voté lors de la réunion de conseil, c'est **Réau'Actu** qui a obtenu le plus de suffrage. Le nouveau mensuel sera disponible en janvier.

Jeudi 13 octobre, la municipalité et la commission communication ont réuni les représentants des associations Réaumuroises, la directrice de la MARPA et la directrice de l'école.

A ce rendez-vous annuel, les élus ont rappelé qu'ils sont à l'écoute des acteurs associatifs, forces vives et actives du territoire ; de même, il a été rappelé que l'ensemble des outils de communication communaux sont à leur disposition pour donner de la viralité à leurs projets.

Puis chacun a pu faire un rétro planning 2022 et présenter les actions à venir. Moment privilégié pour échanger sur les difficultés, mais aussi les réussites de chaque association. Le planning 2023 est arrêté et réserve de belles manifestations.

✍ Prochaines réunions

- *Conseil Municipal,*

Lundi 7 novembre 2022 à 20 h

- *C.C.A.S.,*

Lundi 21 novembre 2022 à 20h

- *Commission Bâtiments,*

Samedi 26 novembre 2022 à 9h30

- *Commission Voirie,*

Samedi 10 décembre 2022 à 9h30

➤ **Responsables d'associations**, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en novembre 2022, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 4 novembre 2022.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte. **Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet écho dans la commune et les villages**

➤ La fibre

Le projet de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire vendéen se poursuit. Vendée Numérique a confié le marché à la Société ALTITUDE INFRA. Ses équipes ont commencé le tirage de câbles sur notre commune avec un objectif d'achèvement sous 6 mois. Vous pourrez découvrir toutes les informations utiles sur le déploiement de la fibre optique sur : www.vendeenumerique.fr



► Déclarer vos ruches

Tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel, est tenu de déclarer annuellement (entre le 01/09 et le 31/12) le nombre de ruches qu'il détient ainsi que leur emplacement, et ce, dès la première colonie d'abeilles en sa possession.

A cette fin, un site de déclaration en ligne a été mis en place à l'adresse électronique suivante : « mesdémarches.agriculture.gouv.fr ».

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTIL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdémarches.agriculture.gouv.fr

Logo: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE LA MER

► Résidence Autonomie le Coteau du Lay à Réaumur

Les 23 et 24 septembre dernier, 6 résidentes de la MARPA ont passé 2 jours au Puy du Fou avec une nuit à l'hôtel du Grand Parc. Ce fut une très bonne journée.

Merci aux bénévoles qui les ont accompagnées pour pousser les fauteuils (limitant ainsi la fatigue des résidentes).

Ce séjour était partagé avec les résidents des Résidences Autonomies de Saint-Mesmin et de La Meilleraie-Tillay.



► APEL Ecole Sainte Marie

👉 VENTE JUS DE POMMES

Nous remercions les participants à la vente de jus de pommes de l'école Ste Marie. Nous avons fabriqué 1900 bouteilles, et vendues 1526 litres. Cette opération a rapporté à ce jour, un **BENEFICE DE 579.40 €**.

Nous allons pouvoir attribuer le budget annuel classe et permettre aux enseignantes d'utiliser ces fonds pour leurs diverses activités.

On remercie également les bénévoles venus en renfort, la commune et le papa d'un élève pour le prêt de leurs camions.



Pour les retardataires ou les gourmands, nous avons prévu des bouteilles supplémentaires à écouler dans l'année. Nous vous proposerons en janvier et en avril une permanence.



BOUTEILLES VIDES

Pour l'année prochaine, vous allez pouvoir **retourner vos bouteilles ! Une condition, PROPRETE EXIGEE.**

Astuce : une fois votre bouteille vide, lavez la bouteille et le bouchon avec une solution d'eau chaude savonneuse, rincez à l'eau claire, séchez et remettez le bouchon, ainsi l'intérieur restera propre.

👉 VENTE DE CHOCOLATS DE NOEL

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de déguster et d'offrir des chocolats.

A cette occasion, **l'école organise une vente de chocolats de Noël à prix préférentiels.**

Tous les bénéfices de cette vente financeront les projets éducatifs et pédagogiques de l'école.

Alors n'hésitez pas et faites-en profiter vos amis et famille ! Nous vous proposons deux moyens de passer commande :

- **En ligne** : sur le site www.asso.initiatives.fr, avec le code d'accès SBAZEV. Les commandes en ligne seront clôturées le **mardi 14 novembre**.

- **Sur papier** : Remplir le bon de commande que vous trouverez en fin de catalogue et le remettre accompagné de votre règlement dans la boîte aux lettres de l'école ou de la mairie, le **vendredi 11 novembre** au plus tard. (Chèque à l'ordre de : l'APEL (Votre règlement sera encaissé après livraison de votre commande))

Pour plus de renseignements, contactez Célia TRITZ au : 06 40 43 30 00

Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre soutien.

► OGEC Ecole Sainte-Marie

Cette année, l'association propose une vente de sapins de Noël avec de nombreuses variétés. Vous trouverez le bulletin de commande en pièce jointe. Décorez votre maison pour les fêtes et participez ainsi aux actions au profit des élèves de l'école de Réaumur.

A vos agendas

Octobre

→ Club de l'Amitié Réaumurois

Jeu. 20, 14h30, assemblée générale extraordinaire, salle Ferchault

→ Village du Ciel

Vend. 21, à partir de 21h, Nuit des étoiles d'automne, Soirée ouverte à tous, Manoir des Sciences

→ Les Galoches Réaumuroises

Lun. 31, 14h, La Pommeraie

Novembre

→ CARéa

Sam. 5, 12h30 et 20h, Fête de la Fressure, salle Ferchault

→ Club de l'Amitié Réaumurois

Jeu. 3 et 17, à partir de 14h30, Après-midi jeux de société, salle Ferchault

→ Don du sang

Jeu. 10, Pouzauges, de 15h30 à 19h30, salle Emile Robert

Mar. 15, Tallud-Ste-Gemme, de 15h30 à 19h30, salle polyvalente

→ Les Galoches Réaumuroises

Mar. 15, 14h, St Prouant

Mar. 18, 14h, Antigny

→ Village du Ciel

Vend. 18, à partir de 21h, Soirée publique au Manoir des Sciences,

→ Cérémonie 11 novembre

9h30, Messe à la Meilleraie-Tillay

11h30, Départ du défilé, place de l'Église suivi du verre de l'amitié à la salle Ferchault

→ CMJ et les Galoches Réaumuroises

Sam. 26, 9h30, matinée nettoyage

Dans le cadre de la semaine « Zéro déchet » dans le Pays de Pouzauges, la population est invitée.



Etat Civil

📖 Décès :

Rénée PAILLAT, le 8 octobre 2022

La chronique d'octobre

NOUVEAU !

Après treize années de technico-commercial export, j'ai souhaité orienter ma carrière vers un métier me passionnant : éducateur canin. J'avais déjà une expérience en tant que bénévole dans un club canin mais les méthodes utilisées ne me convenaient pas (soit trop de récompense, soit trop de violence).

J'ai donc choisi de suivre une formation diplômante reconnue par l'Etat : le BP éducateur canin dispensé à Montaigu.

La méthode que j'utilise est une méthode positive mais surtout bienveillante. Grâce à mes connaissances des chiens, de leurs races et de leurs spécificités, je mets en place une éducation adaptée à votre famille, à vos besoins et à vos attentes dans l'écoute et la douceur.

Comme l'indique mon slogan, mon but est de vous aider et vous guider pour avoir un chien

« bien dans sa tête et ses pattes » tout au long de sa vie avec vous.

Mes services sont les suivants :

- Pré adoption : avant l'acquisition d'un chiot ou un d'un chien dans un refuge
- Education : pour mettre en place les bonnes habitudes et les bases de l'éducation de votre chien
- Rééducation : quand votre chien présente des troubles du comportement (abolements, destruction, agressivité...)

Vous pouvez retrouver davantage d'informations sur mon site Internet : www.revdechens.fr ainsi que sur la page Facebook Rêv'de chiens.



Marion ROMAND